

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PRESTATIONS DE SERVICES (CGVPS)

Applicables à compter du 05/10/2024

### ARTICLE 1 - Désignation du Prestataire/Vendeur

La société **M&Vous**,  
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 euros,  
Dont le siège social est situé 163 rue de la Libération – 76700 GAINNEVILLE,  
Immatriculée au Registre du Commerce et ses Sociétés de LE HAVRE sous le numéro 930 193 206 et au Registre National des Entreprises,  
Identifiée sous le numéro de TVA intracommunautaire n° FR16930193206,  
Représentée par Madame Marine LEVILLAIN, agissant en sa qualité de Président.

#### Contact :

Tel : 07 62 81 57 33

Courriel : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr)

Site Internet : [www.m-vous.fr](http://www.m-vous.fr)

Ci-après désignée le « *Prestataire* » ou le « *Vendeur* ».

### ARTICLE 2 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (ci-après les « *CGVPS* ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous achats des services et/ou produits définis ci-après et proposés en France et en Europe ainsi qu'à l'étranger, par le Prestataire/Vendeur notamment par contact direct en agence, sur son site internet [www.m-vous.fr](http://www.m-vous.fr) (ci-après le « *Site Internet* »), à distance ou hors établissement aux consommateurs (ci-après désignés le(s) « *Client(s)* »).

Pour l'application des présentes CGVPS, le Client consommateur s'entend comme toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, à l'exclusion en conséquence du non-professionnel et du professionnel.

Le Prestataire/Vendeur et le Client Consommateur sont ci-après désignés individuellement une « *Partie* » et collectivement les « *Parties* ».

Les présentes CGVPS ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Prestataire/Vendeur fournit, en France, en Europe ainsi qu' à l'étranger, au Client des prestations photographiques privées de personnes, la vente des photographies numériques et physiques représentant les personnes photographiées ainsi que la vente de tous types de supports d'impression photographiques y afférents. Le Prestataire propose également en option d'autres prestations supplémentaires notamment de maquillage et coiffure, de massage bien-être ou de restauration réalisées au studio de photographie (ci-après le « *Studio* ») par des professionnels extérieurs (ci-après la ou les « *prestation(s) supplémentaires* »).

Elles précisent notamment les offres, commandes, demandes de livraison, les conditions de paiement et les accords relatifs aux services et produits du Prestataire/Vendeur.

Les caractéristiques principales des services et produits, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable, sont présentées sur le Site Internet du Prestataire/Vendeur ou sur les brochures commerciales du Prestataire/Vendeur.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire/Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Les présentes CGVPS sont consultables et téléchargeables sur le Site Internet.

Elles sont donc accessibles au Client avant sa réservation/commande d'un service et/ou d'un produit.

Pour les services et produits accessibles en ligne, le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGVPS et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne sur le Site Internet.

De ce fait, le Client renonce à se prévaloir de toute autre version ou de tout document contradictoire.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les services et/ou produits proposés par le Prestataire/Vendeur sur son Site Internet ou en dehors du Site Internet.

Les modifications de ces CGVPS sont opposables aux utilisateurs du Site Internet à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client consommateur à la prise de commande.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de préciser ou de compléter ou de modifier certaines clauses des présentes CGVPS pour certains services et produits, en fonction des négociations menées avec le Client et sous réserve de son accord exprès, par l'établissement de conditions particulières ou de contrats spécifiques de prestations de services ou de vente de produits.

En cas de conflit entre les présentes CGVPS et les conditions particulières portées sur les devis et/ou tous autres documents acceptés par le Client et le Prestataire/Vendeur, les conditions particulières primeront.

Le Client est avisé que le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes CGVPS sans préavis. Ces CGVPS pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la passation de commande. Toute modification ne saurait affecter les commandes déjà acceptées ou exécutées.

Le fait de réserver un service ou un produit équivaut à la passation d'une commande.

En réservant une séance photo ou en signant un devis, cela équivaut à une passation de commande.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGVPS.

Le versement d'un acompte est obligatoire pour valider la commande de certains services et produits. Certains services et produits exigent un paiement intégral dès la commande.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGVPS serait déclarée nulle ou non écrite, par un tribunal compétent, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des Parties.

### **ARTICLE 3 - Commandes**

Afin de sélectionner les prestations de services et de commander les produits de son choix, le Client peut préalablement contacter le Prestataire/Vendeur afin que celui-ci lui fournisse des conseils pour répondre à ses besoins ou questions.

Pour toutes questions relatives aux commandes effectuées ou non encore effectuées, le Prestataire/Vendeur est joignable par mail à l'adresse suivante : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr) et par téléphone au 07 62 81 57 33.

Le Prestataire/Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

### **3.1 - Processus de commercialisation**

#### **Réservations des séances photo et des prestations supplémentaires**

Toutes les séances photo feront l'objet d'une réservation à l'avance, convenue entre le Prestataire et le Client.

La réservation d'une prestation photographique se fait par le biais du système de réservation en ligne, par email ou par téléphone suivant les informations de contact fournies par le Prestataire/Vendeur.

La réservation peut également s'effectuer en personne au Studio.

Elle permet de définir une date et un horaire pour la séance photo.

La réservation d'une prestation photographique peut se faire à tout moment sous réserve de disponibilité du Prestataire.

Toutefois, le Prestataire recommande au Client des délais de réservation, à savoir :

- **Shooting grossesse**

Le Prestataire recommande au Client de réserver au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre pour une séance photo au cours du 7<sup>ème</sup> mois de grossesse.

- **Shooting naissance**

Le Prestataire recommande au Client de réserver au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse afin de fixer deux (2) dates de rendez-vous à compter de la date d'accouchement prévue.

- **Shooting six (6) mois**

Le Prestataire recommande au Client de réserver une séance dès que le bébé commence à se tenir assis.

- **Autres séances**

Le Prestataire recommande au Client de s'y prendre au moins deux (2) mois à l'avance pour réserver une séance photo.

Le Client peut opter en supplément de la séance photo pour une mise en beauté qui inclut une prestation de maquillage et coiffure réalisée directement au Studio par un prestataire professionnel extérieur. Ces prestations de maquillage et de coiffure ne sont pas obligatoires au même titre que la prestation de massage bien-être. Certaines formules proposées par le Prestataire/Vendeur peuvent inclure ces prestations.

#### **Commandes des produits (supports d'impression photographiques)**

La commande des supports d'impression photographiques dérivés de la séance photo peut s'effectuer au même moment que la réservation d'une prestation photographique ou ultérieurement.

La commande se fait également par le biais du système de réservation en ligne, par email ou par téléphone suivant les informations de contact fournies par le Prestataire/Vendeur.

##### **3.1.a - Commande via le site internet (réservation en ligne avec paiement en ligne)**

Le Client peut réserver certaines prestations de services et/ou certains produits sur le Site Internet du Prestataire/Vendeur. Il effectue sa sélection en parcourant le Site Internet.

Le Client doit ensuite mentionner ses coordonnées afin d'être contacté par le Prestataire/Vendeur.

Une fois les données saisies, le Client doit cliquer sur « envoyer » au pied du formulaire de contact. Une fiche contact est alors générée.

Le Prestataire/Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour contacter le Client dans un délai raisonnable à compter de la date de la réservation en ligne effectuée par le Client.

La réservation de prestations de services et/ou de produits ne donne pas lieu à un paiement immédiat. Le Client ne pourra effectivement pas procéder au règlement immédiatement après la réservation.

La commande sera validée par le Prestataire/Vendeur de manière électronique par l'envoi d'un email contenant un lien de paiement, généré par le Prestataire/Vendeur, qui redirigera le Client vers une page de paiement sécurisée, et dans lequel il sera stipulé la mention suivante « Je confirme avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente en intégralité et sans réserve ». Les présentes CGVPS seront envoyées en pièce jointe audit email.

Les transactions financières effectuées sont encadrées par des protocoles sécurisés. Le Prestataire/Vendeur ne conserve aucune information bancaire du Client après le paiement.

Toute réservation passée sur le Site Internet et validée par le Prestataire/Vendeur constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire/Vendeur.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

A la réception de l'email de confirmation de l'acceptation de la réservation en ligne et avant de procéder au paiement en ligne pour valider la commande, il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande, son prix total ainsi que ses coordonnées. Il doit signaler immédiatement au Prestataire/Vendeur toute erreur.

Tout paiement en ligne vaut validation de la commande, implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGVPS et constitue la preuve du contrat de vente.

Chaque commande ne sera considérée comme définitive après encaissement d'un premier acompte ou du paiement comptant en fonction du type de prestation de services ou de vente de produits.

### **3.1.b - Commande à distance en dehors du Site Internet**

Après avoir obtenu les informations relatives aux prestations de services et aux produits proposés par le Prestataire/Vendeur notamment sur son Site Internet ou dans ses brochures commerciales, le Client peut valablement les commander par téléphone ou par courrier électronique auprès du Prestataire/Vendeur.

Les commandes non payées en ligne, passées à distance en dehors du Site Internet ou hors établissement font l'objet d'un devis.

Dans cette hypothèse, une commande est réalisée sur mesure et donne lieu à l'établissement préalable par le Prestataire/Vendeur d'un devis gratuit descriptif des prestations photographiques, des prestations supplémentaires et des produits supplémentaires choisis par le Client. Ce devis sera adressé au Client par courrier électronique ou courrier postal aux adresses fournies par le Client.

Les séances photo sont alors pré-réservées par le Prestataire/Vendeur pour le Client.

Le choix des prestations photographiques, des prestations supplémentaires et des produits est placé sous l'entière responsabilité du Client, les informations et renseignements fournis par le Prestataire/Vendeur ne sont donnés qu'à titre indicatif et sur la seule base des déclarations du Client. Il appartient donc au Client de vérifier l'exactitude de la commande, de vérifier ses coordonnées et de signaler immédiatement toute erreur.

Le devis, accompagné des présentes CGVPS, constitue une proposition de contrat auquel sont annexées les présentes CGVPS.

Sauf indication contraire dans le devis, celui-ci :

- est valable trente (30) jours à compter de la date de son établissement par le Prestataire/Vendeur et n'inclut que les prestations photographiques, les éventuelles prestations supplémentaires et les produits photographiques qui y sont décrits,
- mentionne : le prix de vente unitaire exprimé en euros hors taxes (HT), la quantité et le montant total HT des prestations et des produits photographiques commandés ainsi que le taux de TVA appliqué et le prix total toutes taxes comprises (TTC) lorsque la TVA est exigible. Le prix TTC tient compte de la TVA applicable au jour de la commande. Toute variation de ce taux découlant des dispositions législatives et/ou réglementaires sera répercutée au Client sur le prix des prestations et des produits photographiques.

La signature du devis équivaldra à la signature d'un contrat (ci-après le « *Contrat* ») passé entre le Prestataire/Vendeur et le Client, sans qu'il soit besoin de réitérer la proposition sous la forme d'un quelconque autre écrit.

La commande ne sera considérée comme ferme et définitive qu'après respect des deux conditions cumulatives suivantes :

- Retour du devis, accompagné des CGVPS, dûment signé par le Client mentionnant « Bon pour accord » par courrier électronique ou courrier postal au Prestataire/Vendeur dans le délai de trente (30) jours à compter de la date de son établissement. A défaut de confirmation de la commande par le Client dans ce délai, le devis sera réputé caduc. L'acceptation du devis dans le délai imparti ci-dessus mentionné entraînera l'acceptation des présentes CGVPS ;
- Versement d'un acompte dû par le Client dans les conditions énoncées ci-après ou le versement intégral en fonction de la prestation de service et/ou du produit.

### **3.2 - Versement des acomptes**

Tout acompte ci-dessous visé ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes.

Pour les réservations en ligne de prestations photographiques et des prestations supplémentaires qui seront payées via un lien de paiement envoyé par le Prestataire/Vendeur dans un email de confirmation de l'acceptation de la réservation en ligne effectuée par le Client, un acompte voire la totalité de la somme en fonction de la nature des prestations, sera demandé pour valider la commande.

Pour les autres commandes de prestations effectuées en dehors du Site Internet et qui nécessitent l'établissement d'un devis, un acompte sera exigé à la signature du devis.

En l'absence de versement de l'acompte dans un délai de sept (7) jours à compter de la signature du devis, la vente ne pourra être considérée comme ferme et définitive. Le Prestataire/Vendeur ne sera pas tenu de maintenir la date et annulera la réservation de la séance photo ou la commande de produits y afférents sans préavis ni indemnités.

Pour toutes les commandes de prestations photographiques et des prestations supplémentaires, un premier acompte de 30 % du montant total TTC de la vente sera exigé.

Toutefois, si la réservation est effectuée dans un délai inférieur à quarante-cinq (45) jours, le Client devra verser la totalité de la prestation photographique dès la commande.

Si un acompte a été versé, le solde devra être réglé quinze (15) jours avant la date prévue pour la séance photo, excepté pour les réservations effectuées moins de quarante-cinq (45) jours avant la date souhaitée pour la prestation photographique.

Soit le Client verse le solde en intégralité soit il décide de payer le solde en plusieurs fois sous réserve de respecter le délai imparti pour régler le solde de quinze (15) jours avant la date prévue pour la séance photo.

Le paiement fractionné est possible par chèques.

Une facture d'acompte sera émise et remise au Client.

Pour toutes les commandes de produits supplémentaires choisis en option par le Client, le montant total sera à régler en intégralité.

## **ARTICLE 4 - Tarifs et Conditions de paiement**

### **4.1 - Tarifs**

Les services et produits proposés par le Prestataire/Vendeur sont fournis aux tarifs en vigueur tels que communiqués sur le Site Internet et sur le devis établi par le Prestataire/Vendeur et pour la période de validité indiquée au devis. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC.

Sauf stipulations convenues entre les Parties, les frais de livraison des produits complémentaires proposés à la vente par le Prestataire/Vendeur ne sont pas inclus dans les prix desdits produits et restent à la charge du Client.

Dans cette hypothèse, les tarifs seront donc majorés des frais de livraison applicables au jour de la commande des services et des produits.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant toute leur période de validité, telle qu'indiqué sur le Site Internet et/ou sur le devis fourni par le Prestataire/Vendeur, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Toute annonce de réduction de prix devra indiquer le prix pratiqué par le Prestataire/Vendeur avant l'application de la réduction de prix, ce prix antérieur étant défini comme le prix le plus bas pratiqué par le Prestataire/Vendeur à l'égard de tous les Clients au cours des quinze (15) derniers jours précédant l'application de la réduction de prix.

### **4.2 - Conditions de paiement**

Pour les prestations photographiques et les prestations supplémentaires, le versement de plusieurs acomptes est exigé dans les conditions fixées à l'article 3.2 ci-dessus des présentes CGVPS.

En cas de versement d'un acompte, conformément aux dispositions de l'article 3.2 ci-dessus des présentes CGVPS, une facture d'acompte sera émise et remise au Client.

Une facture définitive sera établie par le Prestataire/Vendeur et remise au Client après réalisation des services et fourniture des produits commandés. Cette facture définitive devra faire référence à chaque facture d'acompte et chaque acompte payé viendra en déduction du montant total à payer.

L'acompte est payable dès la validation de la commande sur le Site Internet ou dès l'acceptation par le Client du devis adressé par le Prestataire/Vendeur et avant la date prévue pour la réalisation du service et la fourniture du produit.

Toutefois, pour les commandes des services et produits passés à distance en dehors du Site Internet et qui font l'objet d'un devis, le Client peut décider de payer l'intégralité du prix des services et des produits.

Le solde devra être versé au plus tard quinze (15) jours avant la date prévue pour la séance photo.

Le Client reconnaît explicitement son obligation de paiement lorsqu'il passe commande des services et/ou des produits auprès du Prestataire/Vendeur.

Les originaux des factures des services sont remis au Client le jour de l'exécution du service et les originaux des factures des produits sont adressés au Client lors de la livraison des produits.

Toutefois, le Client accepte expressément la possibilité de recevoir la facturation au format électronique. Les factures du Prestataire/Vendeur peuvent être adressées au Client en format PDF.

Les produits complémentaires dérivés feront l'objet d'un paiement intégral du prix convenu.

Il est rappelé qu'à défaut de paiement de l'acompte ou de la totalité de la somme exigée, le Prestataire/Vendeur ne s'engage pas à conserver la date de la séance photo.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

### **4.3 - Mode de paiement**

Sont acceptés les modes de paiement suivants :

- Virement,
- Cartes bancaires,
- Chèques bancaires.

#### **4.3.1 - Paiement par carte bancaire**

Dans le cas de commande de produits et/ou services réservés sur le Site Internet, toute somme due est payable par carte bancaire par le Client via un lien de paiement envoyé par email par le Prestataire/Vendeur. Le Client saisit son numéro de carte, sa date d'expiration et son cryptogramme au sein de la zone de paiement sécurisée dans laquelle les informations sont cryptées.

Conformément à l'article L.132-2 du Code monétaire et financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte bancaire est irrévocable sauf en cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes. En communiquant ses coordonnées bancaires, le Client autorise le Prestataire/Vendeur à débiter le compte associé à sa carte bancaire du montant correspondant au prix total de sa commande.

Dans le cas où le paiement du prix est impossible notamment du fait d'un refus de la banque, la vente des services et/ou des produits serait immédiatement résolue de plein droit et la commande serait annulée. La validation de la commande au moyen d'un numéro de carte bancaire et de la date d'expiration vaut mandat de payer le prix figurant sur la facture que le serveur de paiement transmet à l'établissement de crédit du Client.

#### **4.3.2 - Paiement par virement bancaire et par chèque**

Dans le cas de commande des services et/ou produits à distance en dehors du Site Internet ou hors établissement, toute somme due est payable par virement bancaire émis en euros à partir des coordonnées bancaires du Prestataire/Vendeur communiquées par ce dernier au Client ou par chèque établi à l'ordre du Prestataire/Vendeur. La mise à l'encaissement du chèque est réalisée à réception.

Le service commandé et le produit commandé ne pourront être respectivement réalisé et livré qu'à compter de la bonne réception du montant total par le Prestataire/Vendeur.

Le client en sera informé par courriel.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire/Vendeur des sommes dues par le Client.

Le Prestataire/Vendeur ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des services et à la livraison des produits commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

### **4.4 - Majorations et frais supplémentaires – Surcoûts**

Les frais engagés pour le compte du Client pour des prestations de services qui n'étaient pas prévues au devis feront l'objet d'une refacturation au Client et seront immédiatement exigibles, même en cas de résiliation ou annulation postérieure au devis.

A ce titre, les frais de déplacement effectués par le Prestataire/Vendeur seront facturés au Client, qui l'accepte expressément par les présentes CGVPS, selon une tarification au forfait :

- à partir de la ville LE HAVRE :
  - 10 euros HT pour des déplacements jusqu'à 10 km,
  - 20 euros HT pour des déplacements entre 11 et 40 km,
  - 30 euros HT pour des déplacements entre 41 et 60 km,
  - 50 euros pour des déplacements au-delà de 61 km à partir de la Ville LE HAVRE.

En cas de surcoûts dus à toutes dépenses non liées au devis et survenues du fait du Client, le Prestataire/Vendeur en fera mention sur la facture à émettre au Client, en sus du prix initialement convenu. Ce dernier s'oblige à payer le solde des sommes dues à réception de la facture.

## **ARTICLE 5 – Description et conditions de réalisation des prestations de services**

### **5.1 - Pour les prestations photographiques**

Les prestations photographiques seront détaillées dans un devis personnalisé ou seront mentionnées dans le devis sous forme de formules préétablies présentées sur le Site Internet du Prestataire/Vendeur ou sur les brochures commerciales du Prestataire/Vendeur.

Le Prestataire/Vendeur propose des options payantes pour des séances photo qui sont également présentées sur le Site Internet du Prestataire/Vendeur ou sur ses brochures commerciales.

Le prix de ces options viendra s'ajouter à celui des prestations photographiques choisies.

Ces options sont sans que cette liste ne soit exhaustive :

- des photos supplémentaires
- des livres photo
- des tirages photo et agrandissements
- des objets photo (tasses, toiles, etc.)

Les prestations de maquillage et de coiffure ne sont pas incluses dans les formules. Toutefois, certaines formules peuvent comprendre automatiquement diverses prestations, soit des prestations de maquillage et coiffure soit de restauration.

Toutes les séances photo feront l'objet d'une réservation à l'avance.

#### **Contenu d'une prestation photographique :**

Pour chaque séance photo, le Prestataire/Vendeur :

- apporte des conseils pour les tenues et poses durant la séance. Le Client peut apporter des tenues et des accessoires personnels. Toutefois, le Prestataire/Vendeur met à disposition du Client un dressing de vêtements et accessoires pour hommes, femmes et enfants. Le choix des tenues devra être en accord avec le style artistique du Prestataire/Vendeur ;
- envoie au Client par email un lien lui permettant d'accéder à une galerie photo privée en ligne sur une plateforme extérieure à son Site Internet dans un délai moyen de quinze (15) jours après la séance photo. Le Client pourra visionner les photographies sélectionnées et traitées par le Prestataire/Vendeur parmi celles-ci ;
- fournit des photographies HD numériques, le nombre étant fonction de la prestation ou de la formule choisie.

#### **Déroulement d'une séance**

Les séances photo se déroulent au Studio ou en extérieur.

Par exception, le Prestataire/Vendeur peut accepter de se déplacer au domicile du Client pour une séance photo, notamment en cas d'alitement ou d'accouchement prématuré.

En cas de déplacement au domicile du Client, le Prestataire/Vendeur peut facturer des frais supplémentaires de déplacement.

Le Studio photo est situé 163 rue de la Libération – 76170 GAINNEVILLE.



Les séances photo se font du lundi au samedi, sur rendez-vous, en fonction des disponibilités du Prestataire/Vendeur et hors congés.

Un questionnaire de préparation à la séance photo sera envoyé quelques jours avant la séance photo afin de déterminer le décor adapté. Le Prestataire/Vendeur fera plusieurs propositions de décors. Toutefois, le Client reconnaît que le choix définitif du décor devra respecter le style artistique du Photographe/Prestataire/Vendeur.

## **Durée**

La durée des séances photo est mentionnée sur le Site Internet ou sur le devis.

L'heure fixée pour la prestation de services est impérative et tout retard du Client pourra être imputé du temps convenu pour la séance photo.

Seules les personnes participant à la séance photo peuvent assister à la prise de vue.

La séance Famille est prévue pour cinq (5) personnes maximum. En cas d'un nombre de participants supérieur à cinq (5), avant d'effectuer la réservation d'une séance photo, le Client en informe le Prestataire/Vendeur qui se réserve la possibilité de refuser de réaliser une séance photo ou de l'accepter avec éventuellement facturation par personne supplémentaire.

## **Post-traitement**

Le Prestataire/Vendeur ne livrera jamais de photographies brutes. La prise de vue des photos et des retouches des photos sont spécifiques au Prestataire/Vendeur, qui est libre de décider du post-traitement qu'il appliquera.

En acceptant la séance photo avec post-traitement, le Client accepte également en conséquence le style et l'univers du Photographe/Prestataire/Vendeur.

Le contenu des photos est laissé à l'entière appréciation artistique du Prestataire/Vendeur. Le Client reconnaît que les photographies ne pourront pas être refusées pour des raisons de goût.

Toute retouche supplémentaire demandée par le Client sera acceptée ou non par le Prestataire/Vendeur qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire.

## **Impression des photos**

Le Prestataire/Vendeur n'a pas de service d'impression ou de développement de tirage et travaille en conséquence avec des prestataires professionnels.

Le Client peut s'il le souhaite développer les photos lui-même ou via un autre service choisi par ses soins grâce aux fichiers numériques qu'il a acquis.

## **Durée de conservation des photos**

Le Prestataire/Vendeur conserve ses archives photographiques pendant une période maximale d'un (1) an. Au-delà d'une (1) année, le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de les détruire.

En cas de perte ou de détérioration des photographies et des fichiers numériques, le Client peut solliciter le Prestataire/Vendeur pendant la durée de conservation afin de demander une nouvelle transmission, sans facturation supplémentaire. Toutefois, Il est recommandé au Client d'effectuer des sauvegardes sur divers supports.

Certaines prestations photographiques nécessitent des remarques particulières, mentionnées ci-après :

### **5.1.1 - Pour les séances photo naissance/nouveau-nés**

Pour un shooting naissance, le Client doit contacter le Prestataire/Vendeur au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse. Deux (2) rendez-vous seront fixés à partir de la date prévue d'accouchement.

Pour une séance photo nouveau-né, le Client s'engage à informer le Prestataire/Vendeur dans un délai de sept (7) jours après la naissance de l'enfant par email, message ou téléphone.

Le rendez-vous sera fixé avec le Client dans un délai de sept (7) jours suivants la naissance (en fonction des disponibilités du Prestataire/Vendeur et hors congés).

### **5.1.2 - Pour les séances photo grossesse**

En cas de naissance prématurée du ou des bébés rendant impossible l'exécution d'une séance photo grossesse, la séance sera reportée à une autre date et pourra être transformée en une autre séance proposée par le Prestataire/Vendeur notamment en séance nouveau-né avec supplément ou non de facturation sans donner lieu au versement de dommages-et-intérêts à quelque titre que ce soit ni au remboursement de la séance photo.

### **5.1.3 - Pour les séances photo EVJF et Anniversaires**

Les prestations de maquillage et coiffure, de massage bien-être et de restauration ne sont pas obligatoires. Le Client est libre de les commander en option en complément d'une séance photo. Toutefois, les formules EVJF et Adolescence comprennent automatiquement une séance de massage bien-être, une prestation de maquillage et de restauration (notamment un petit déjeuner) réalisées par des professionnels extérieurs.

La prestation de massage est proposée uniquement dans un objectif de bien-être et de relaxation, sans aucune finalité médicale et thérapeutique.

### **5.2 - Pour les autres prestations de services de maquillage et de coiffure**

Le Prestataire/Vendeur propose une mise en beauté le jour de la séance photo via des prestations de maquillage et de coiffure complémentaires à la séance photo et réalisées par des professionnels extérieurs, des sous-traitants.

Cette mise en beauté professionnelle n'est pas obligatoire.

Le temps de réalisation de la mise en beauté avant la séance sera précisé par le Prestataire/Vendeur sur le Site Internet ou sur le devis.

### **Conditions préalables**

Pour les prestations de maquillage, pour faciliter le maquillage, le visage du Client doit être totalement démaquillé et propre.

Pour les prestations de coiffure, il peut être demandé au Client de s'être lavé et séché les cheveux avant la séance photo, et de n'avoir aucun produit sur ceux-ci. Dans le cas contraire, le Prestataire/Vendeur ne pourra garantir le bon résultat de la prestation de coiffure.

### **5.3 - Pour les ventes des produits complémentaires**

Les produits complémentaires sont livrés sous un (1) mois maximum à compter de la date de la commande par le Client et du règlement intégral de celle-ci. Ce délai est donné à titre indicatif. En cas de retard de livraison d'un fournisseur ou d'un produit endommagé, le Prestataire/Vendeur ne pourra pas être tenu responsable et aucun dédommagement ne pourra être demandé par le Client.

La livraison des produits s'effectue au Studio et le Client devra vérifier la qualité des produits. Il ne pourra effectuer aucune réclamation une fois parti.

Toutefois, un envoi postal est possible à la demande du Client. Les frais de port et d'emballage sont alors à sa charge. Le Prestataire/Vendeur ne pourra être tenu responsable si les produits arrivaient en retard ou n'étaient pas livrés et s'il étaient livrés abîmés.

### **ARTICLE 6 - Transfert de propriété et des risques**

Le transfert de propriété des produits vendus par le Vendeur au Client n'est réalisé qu'après le paiement complet du prix par le Client, et ce quelle que soit la date de livraison desdits produits.

La livraison des produits a pour effet de transférer les risques à la charge du Client.

## ARTICLE 7 - Obligations - Responsabilité

### 7.1 - Obligations et Responsabilité du Prestataire/Vendeur

Les services et produits commandés par le Client seront fournis selon les modalités et délais précisés au Contrat (cf. devis) ou lors de la réservation en ligne sur le Site Internet, à compter de la validation définitive de la commande et dans les conditions prévues aux présentes CGVPS, au lieu convenu avec le Client lors de la prise de commande.

Les modalités de fourniture des services et produits peuvent être différents pour chacun des Clients et peuvent nécessiter un traitement personnalisé.

Pour ce faire, le Prestataire/Vendeur s'engage à préciser d'ores-et-déjà, dans son devis ou après la réservation en ligne, les modalités de fourniture des services et produits commandés.

Le Prestataire/Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les services et produits commandés par le Client dans le cadre d'une obligation de moyens.

Le Prestataire/Vendeur met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité.

Le Prestataire/Vendeur est responsable à l'égard du Client comme de tout tiers, des dommages de toute nature, à l'exception des dommages indirects, susceptibles de leur être causés tant par lui que par ses préposés, ses sous-traitants éventuels ou toutes personnes auxquelles le Prestataire/Vendeur fait appel pour l'assister ou exécuter en ses lieux et place une obligation résultant du devis, de la réservation en ligne et de tout contrat conclu entre lui et le Client ; ces dommages pouvant survenir, aussi bien en cours de réalisation des services ou des ventes qu'après réalisation desdits services et ventes, comme conséquences directes de ces derniers.

Le Prestataire/Vendeur ne pourra pas être tenu responsable d'une moindre qualité des photos en cas de manque de coopération d'un des participants à la séance photo.

Le Prestataire/Vendeur n'est pas responsable du sourire des enfants du Client.

Le Client ne pourra pas refuser une séance au motif que les participants n'ont pas ou assez souri ou que leurs mimiques ou regards ne conviennent pas ; les expressions devant rester naturelles et volontaires.

### Garanties

Dans le cas de tirages, albums ou objets photos réalisés sans passer par le Prestataire/Vendeur, le Prestataire/Vendeur ne saura être tenu responsable de la qualité des images (qualité, couleur, etc.).

Lorsque le Client a développé lui-même les photos ou a fait développer les photos via un autre service, le Prestataire/Vendeur ne pourra pas être tenu responsable de la mauvaise qualité des tirages effectués. Le Prestataire/Vendeur se décharge de toute responsabilité en cas de litige entre le Client et le prestataire extérieur.

Le Client bénéficie de :

- de la garantie légale contre les vices cachés conformément aux dispositions des articles 1641 à 1649 et 2232 du Code civil provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation ;
- de la garantie légale de conformité, conformément aux dispositions des articles L217-3 et suivants du Code de la consommation, pour les produits apparemment défectueux, abîmés ou endommagés ou ne correspondant pas à la commande.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, à la suite de la livraison. Les risques de perte et de dédommagement sont transférés au Client dès le moment de la livraison.

Le Client est informé ci-après des modalités de mise en œuvre des garanties.

- Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.
- Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.
- La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.
- La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.
- Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.
- Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien. Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :
  - 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
  - 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
  - 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
  - 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.
- Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.
- Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.
- Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.
- Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.
- Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300000 €, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (c. consom. art. L. 241-5).
- Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

### Problème technique

En cas de problème technique avec le matériel, le Prestataire/Vendeur se décharge de toute responsabilité et proposera au Client une nouvelle date pour la séance photo si celle-ci ne peut être réalisée. Etant précisé que les frais de déplacement restent dans ce cas à la charge du Client.

Il est précisé qu'il peut arriver, et ce de manière exceptionnelle, que les sources des photos soient inexploitable à la suite d'une séance photo par manipulation accidentelle, destruction involontaire, carte mémoire défaillante, etc.. Dans ce cas, le Prestataire/Vendeur proposera au Client de refaire une séance photo à une autre date sans frais pour le Client. Si le Client refuse, il sera remboursé des sommes versées pour la séance mais il ne pourra prétendre à des dommages et intérêts.

## **Retard du Prestataire/Vendeur**

Le Prestataire/Vendeur s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance photo. En cas de retard, le Prestataire/Vendeur pourra proposer au Client soit de rattraper ce retard en fin de séance si cela n'empiète pas sur la séance photo suivante soit de reporter la séance photo sans frais supplémentaires.

### **7.2 - Obligations et responsabilité du Client**

Le Client déclare être majeur, poser librement pour la séance photo et le cas échéant autorise des prises de vue de leurs enfants mineurs.

Le Client est informé que toute personne photographiée mineure devra être accompagnée, pendant l'exécution de la prestation, d'une personne majeure ayant la capacité et/ou les droits et/ou les autorisations nécessaires.

Le Client est responsable des données de facturation qu'il transmettra au Prestataire/Vendeur et s'engage à fournir des données (nom, prénom, adresse postale) complètes et à jour.

Le Client s'engage à faciliter le travail du Prestataire/Vendeur lors de l'exécution du service.

Le Client s'engage à ne pas gêner le Prestataire/Vendeur pendant le déroulement du service et à ne pas prendre des photos ou filmer durant la séance. Tous types d'appareils notamment appareils photos ou caméras (téléphone portable, smartphone, tablette inclus) sont strictement interdits sauf accord préalable du Prestataire/Vendeur.

Si le Client ne respecte cette obligation, le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de mettre fin à la séance photo, de supprimer toutes les photos prises et ce, sans aucun remboursement de tout ou partie de la séance photo.

Le Client qui souhaite utiliser les tenues et accessoires du dressing du Prestataire/Vendeur, accepte de prévoir des sous-vêtements propres, blancs, noirs et chairs.

Le Client s'engage à utiliser les photos uniquement dans un cadre familial et amical (notamment tirages pour usage familial et amical, réseaux sociaux à titre personnel, cadeaux à la famille ou amis). Le Client et les personnes représentées sur les photos ne pourront en aucun cas utiliser les photos à des fins professionnelles.

Le Client s'oblige également à citer le nom, le Site Internet du Prestataire/Vendeur et insérer le lien correspondant pour toute utilisation et publication des photographies sur ses sites, blogs et pages personnelles de réseaux sociaux.

#### **7.2.1 - Retard du Client**

Le Client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé pour la séance. En cas de retard, la séance pourra être raccourcie pour ne pas gêner la séance qui suit.

Au-delà-de vingt (20) minutes de retard, la séance photo pourra être reportée .

#### **7.2.2 - Sécurité des enfants**

Les enfants présents lors des séance photo restent sous l'entière responsabilité du Client.

Le Client reconnaît que le Studio n'est pas un endroit adapté pour les enfants en bas âge et que ceux-ci doivent être accompagnés d'une personne en capacité de les surveiller et de les prendre en charge durant la séance photo. Le Client devra être vigilant tout au long de la séance, et particulièrement pour les séances photo nouveau-né/naissance notamment lors de l'utilisation d'un contenant, de coussins de prise de vue ou de tout autre support.

#### **7.2.3 - Dégradations**

Le Client est responsable de lui-même et des personnes qui l'accompagnent lors de la séance photo.

En cas de dégradation du Studio photo ou de casse du matériel du photographe, c'est-à-dire du Prestataire/Vendeur, et/ou du matériel de tout professionnel extérieur sous-traitant assistant le Prestataire/Vendeur, le Client engagera sa responsabilité.

En cas d'endommagement du matériel par le Client ou par l'une des personnes dont il est responsable lors de la séance, le Client s'engage à remplacer ledit matériel par un modèle équivalent afin de ne pas porter préjudice au Prestataire/Vendeur ni à tout professionnel extérieur sous-traitant assistant ce dernier.

Si la séance photo ne peut être maintenue du fait du matériel endommagé, celle-ci sera alors annulée sans que le Client ne puisse prétendre à des dommages et intérêts à quelque titre que ce soit ni au remboursement des sommes versées.

Avec l'accord du Prestataire/Vendeur, la séance photo pourra être reportée, auquel cas le Client ne sera pas remboursé de sa séance et des autres prestations éventuelles.

#### **7.2.4 - Allergies et maladies**

Le Client s'engage à prévenir le Prestataire/Vendeur de toutes maladies dermatologiques, allergies et traitements en cours pouvant avoir un effet indésirable sur lui.

En conséquence, le Prestataire/Vendeur s'engage à ce que ses prestataires professionnels extérieurs n'utilisent que des produits garantissant la sécurité du Client.

A défaut d'information de la part du Client, le Prestataire/Vendeur ne sera pas tenu responsable des allergies ou réactions dermatologiques ou capillaires à la suite de la mise en beauté.

Il est précisé que le Prestataire/Vendeur ou l'un des professionnels extérieurs en charge des prestations de maquillage et coiffure peuvent refuser d'exécuter ces prestations en présence d'infections cutanées ou oculaires.

#### **ARTICLE 8 - Modification de la commande**

Toute modification de commande doit être signifiée au Prestataire/Vendeur par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr) ou par voie écrite à l'adresse suivante :

##### **M&Vous**

A l'attention de Madame Marine LEVILLAIN  
163 rue de la Libération – 76170 GAINNEVILLE

Le Client devra s'assurer de la bonne réception de sa demande de modification.

Le Prestataire/Vendeur s'engage, sur le fondement de son obligation de moyens, à faire son possible, et notamment auprès de ses Partenaires pour des prestations en sous-traitance, pour réaliser les modifications souhaitées par le Client. Il ne pourra nullement être tenu pour responsable en cas d'impossibilité pour lui d'y procéder.

Le Client peut demander pour convenance personnelle la modification d'une prestation photographique ou d'une prestation de maquillage et coiffure complémentaire sept (7) jours avant la date prévue pour la séance photo, sous réserve de disponibilité des prestataires.

Le Client peut également demander la modification d'une commande de produits complémentaires avant la date d'expédition prévue desdits produits.

Pour toute demande de modification au-delà du délai imparti mentionné ci-dessus, le Client se verra facturer l'intégralité du prix initialement prévu et ne sera pas remboursé des sommes déjà versées.

En cas de modifications pour cause de cas fortuits, force majeure, du fait d'un tiers (en ce compris les professionnels extérieurs auxquels le Prestataire/Vendeur fait appel), le Prestataire/Vendeur s'efforcera, sur le fondement de son obligation de moyens, de rechercher des solutions de telle manière que les prestations de services puissent se réaliser et que les produits puissent être livrés.

En aucun cas, le Prestataire/Vendeur ne saurait être tenu pour responsable des modifications s'imposant au Client. Aucune indemnité ne sera versée au Client à titre de dommages et intérêts.

## **ARTICLE 9 - Annulation de la commande et remboursement**

### **9.1 - Par le Client**

Toute demande d'annulation de toutes les prestations de services et de vente de produits ainsi que les demandes de retour de produits doivent être signifiées au Prestataire/Vendeur par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr) ou par courrier postal à l'adresse du Prestataire/Vendeur.

#### **9.1.a - Pour les prestations photographiques, de maquillage et de coiffure**

Jusqu'au jour de la séance photo, le Client a la possibilité d'annuler et de reporter la séance photo et les prestations de maquillage et de coiffure commandées pour le jour de ladite séance photo à une date ultérieure convenue d'un commun accord avec le Prestataire/Vendeur, sous réserve d'un motif sérieux et légitime.

Toutefois, si le Client souhaite annuler en dehors du délai de rétractation, peu importe le motif, sauf en cas de force majeure, et s'il ne souhaite pas une reprogrammation de la séance photo et des éventuelles prestations de maquillage et de coiffure, toutes les sommes déjà versées au Prestataire/Vendeur ne seront pas remboursées.

De plus, si le Client ne se présente pas le jour de la séance photo sans avoir prévenu au préalable le Prestataire/Vendeur, les sommes déjà versées au Prestataire/Vendeur ne seront pas remboursées.

#### **9.1.b - Pour les produits complémentaires**

##### **Annulation avant expédition**

En cas de demande d'annulation avant l'expédition des produits complémentaires, le Client sera remboursé des sommes versées dans un délai de quatorze (14) jours, déduction faite des éventuels frais de traitement.

##### **Annulation après expédition**

Aucune demande d'annulation du Client ne sera acceptée après l'expédition des produits complémentaires.

##### **Retours et remboursements**

Les produits qui font l'objet d'un retour doivent être dans leur état d'origine, avec tous les accessoires inclus et, ne doivent pas avoir été utilisés.

Les frais de retour sont à la charge du Client sauf en cas de produits défectueux ou non conformes à la commande. Après retour et vérification de la conformité des produits aux critères énoncés, le remboursement sera effectué dans un délai de quatorze (14) jours, déduction faite des éventuels frais de traitement et de retour.

### **9.2 - Par le Prestataire/Vendeur**

Le Vendeur/Prestataire se réserve le droit d'annuler une commande, pour tout motif indépendant de sa volonté et/ ou cas fortuit, force majeure ou du fait d'un tiers (en compris les professionnels extérieurs auxquels il fait appel).

Toute demande d'annulation sera signifiée par écrit au Client par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse indiquée par celui-ci à la prise de Commande. Le Prestataire/Vendeur s'engage alors à rembourser toutes sommes déjà versées par le Client dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la notification faite à ce dernier. Toutefois, tous les frais engagés par le Client restent à sa charge.

## ARTICLE 10 - Droit de rétractation

### 10.1 - Exercice du droit de rétractation par le Client lorsqu'il n'y a pas renoncé.

Conformément aux dispositions de l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose en principe d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation du devis signé valant Contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin de remboursement, sauf si l'exécution de la prestation de vente de bien ou de service a commencé avant la fin du délai de rétractation, avec l'accord exprès du Client et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit à rétractation.

Le délai de rétractation de quatorze (14) jours commence à courir dans les conditions prévues à l'article L221-18 du Code de la consommation.

En cas d'exercice valable du droit de rétractation, le Client pourra exercer son droit de rétractation :

- soit à l'aide du formulaire type de rétractation en annexe aux présentes CGVPS ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant la volonté du Client auprès du Prestataire/Vendeur par lettre recommandée avec avis de réception, adressé à :

#### **M&Vous**

Société par actions simplifiée à associé unique  
A l'attention de Madame Marine LEVILLAIN  
163 rue de la Libération – 76700 GAINNEVILLE

- soit par courrier électronique en précisant la commande concernée par cette rétractation à l'adresse suivante : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr)

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des services et des biens commandés seront remboursés. Les frais de retour restent à la charge du Client.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans les meilleurs délais et au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception, par le Prestataire/Vendeur, de la notification de la rétractation.

Pour les commandes de produits complémentaires, le remboursement des sommes déjà versées pendant ce délai ne pourra intervenir si ces produits sont endommagés.

### 10.2 - Exécution des services à la demande du Client avant la fin du délai de rétractation (renonciation au délai de rétractation).

Si le Client souhaite le démarrage immédiat de la fourniture de la prestation commandée avant l'expiration du délai de rétractation, il appartient au Prestataire/Vendeur d'adresser au Client une confirmation de son accord pour le démarrage de la fourniture de la prestation ainsi que la reconnaissance de la perte de son droit de rétractation, qui sont formalisées lors de la validation de la commande par le Client.

Dans ce cas, le Client ayant donné son accord exprès pour l'exécution de la prestation commandée avant la fin du droit de rétractation, le devis signé devenu Contrat est conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes CGVPS.

A défaut pour le Prestataire/Vendeur d'avoir recueilli l'accord exprès du Client pour l'exécution du devis signé devenu Contrat avant la fin du délai de rétractation ainsi que la preuve que le Client a reconnu perdre son droit de rétractation après que le devis signé devenu Contrat aura été pleinement exécuté à la demande expresse de celui-ci, le Client ayant exercé son droit de rétractation après le début de la réalisation de la prestation et ne sera redevable d'aucune somme à verser au Prestataire/Vendeur.



### **10.3 - Absence du droit de rétractation par le Client.**

Toutefois la nature ou les caractéristiques de certaines prestations de services ou de vente de produits rendent le droit de rétractation impossible.

L'article L221-28 du Code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut pas être exercé pour certaines fournitures de services et de biens. Tel est le cas des produits nettement personnalisés.

Compte tenu de la nature et des caractéristiques de certaines prestations de services ou de vente de produits proposées par le Prestataire/Vendeur, certaines commandes passées par le Client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Les photographies à caractère familial numériques ou sur des supports amovibles commandées par les personnes concernées constituent des produits nettement personnalisés.

Le Client reconnaît et accepte donc qu'il ne pourra pas exercer son droit de rétractation pour les commandes de photographies numériques comprises ou non dans les prestations photographiques, pour les tirages et impressions sur tous supports des photographies réalisées lors de la séance photo.

Le Contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes CGVPS.

### **ARTICLE 11 - Assurance**

Le Vendeur/Prestataire certifie être assuré auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable pour couvrir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité professionnelle, garantissant notamment les incidents dont il serait directement responsable.

Le Client est notamment invité à souscrire une assurance auprès de la compagnie de son choix pour couvrir tout incident dont il serait directement ou indirectement responsable.

Le Vendeur/Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol des biens de toute nature (effets personnels, matériels, ...) appartenant aux Clients, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés. Il en sera de même pour tous dommages de quelque nature que ce soit affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels, ...) appartenant aux Clients, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés.

Le Client indemnisera le Prestataire/Vendeur pour tout dommage ou perte, coûts et dépenses supportés par lui ou un de ses Partenaires et/ou Préposés, causés par le Client lui-même, ou un de ses Clients et/ou Préposés et qui résulterait de la réalisation du service et/ou de la fourniture du produit.

### **ARTICLE 12 - Protection des données personnelles - Informatique et libertés**

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site Internet répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données et notamment le RGPD.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés au Prestataire/Vendeur notamment par contrat pour l'exécution des tâches sous-traitées ou à des prestataires de services de livraison, dans le seul but de permettre l'exécution de la prestation de services ou de vente de produits.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepte la présente politique de confidentialité et de protection des données personnelles.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, de suppression et de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant en s'adressant au Prestataire/Vendeur à l'adresse électronique suivante [contac@m-vous.fr](mailto:contac@m-vous.fr) ou par lettre recommandée avec accusé de réception au correspondant informatique et libertés désigné par le Prestataire/Vendeur à l'adresse suivante :

M&Vous  
Société par actions simplifiée à associé unique  
A l'attention de Madame Marine LEVILLAIN  
163 rue de la Libération – 76700 GAINNEVILLE

Le Client devra fournir un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le Client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

### **ARTICLE 13 - Propriété intellectuelle**

Le contenu du Site Internet et de tous les réseaux sociaux sont la propriété du Prestataire/Vendeur et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute réalisation photographique confère au Prestataire/Vendeur auteur des droits de propriété artistiques, patrimoniaux et moraux, tels que définis par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle ou toute modification de ce contenu en dehors du cercle privé du Client est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

Aucun contenu (texte ou visuel) ne peut faire l'objet de téléchargement, de diffusion, reproduction ou exploitation sous quelque forme que ce soit sans un accord écrit et préalable du Prestataire/Vendeur.

Toute utilisation non autorisée constituera une contrefaçon au sens Code de la propriété intellectuelle, et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

Pour toute utilisation publique et publication des photographies sur ses sites, blogs et pages personnelles de réseaux sociaux, le Client devra obligatoirement citer le nom du Prestataire/Vendeur, mentionner le Site Internet de celui-ci et insérer le lien correspondant.

Le Client n'est pas autorisé à céder à un tiers les droits de reproduction ou de représentation des photographies. Toute cession à un tiers devra faire l'objet de l'accord préalable du Prestataire/Vendeur et d'un contrat de cession ainsi que d'un versement des droits afférents.

### **ARTICLE 14 - Droit à l'image et autorisations des images**

Le Client dispose d'un droit inaliénable à l'image, en toute circonstance, tout lieu et tout temps.

Le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de demander au Client le jour de la séance photo une autorisation de diffusion des photographies via un document à remplir et à signer et par lequel toutes les explications nécessaires seront fournies.

Dans tous les cas, le Prestataire/Vendeur s'engage à respecter les limites de l'autorisation qui lui sera accordée (quant aux supports autorisés et quant à la durée de l'autorisation).

Lorsque des enfants mineurs apparaissent sur des photographies, l'autorisation les concernant devra être signée par les deux titulaires de l'autorité parentale. Le Client s'engage à informer le Prestataire/Vendeur si l'un des enfants présents est soumis à l'autorité d'un tiers (famille recomposée ou ami participant à la séance, etc.).

Dans un souci de respect du même RGPD, la Prestataire/Vendeur aura l'obligation de signaler au Client qui lui a accordé une autorisation de reproduction de son image toute utilisation illégale des données personnelles, parmi celles-ci les photographies montrant des personnes identifiables.

#### **ARTICLE 15 - Exécution forcée en nature**

En cas de manquement de l'une ou de l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes CGVPS.

Conformément aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation à la suite d'une mise en demeure demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier.

La Partie victime de la défaillance pourra, en cas d'inexécution de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, demander la résolution du devis/Contrat selon les modalités définies à l'article « *Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations* ».

#### **ARTICLE 16 - Exception d'inexécution**

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du Code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du Contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique. La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du Code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cependant, si l'empêchement était définitif ou perdurait au-delà de trente (30) jours à compter de la constatation de l'empêchement par lettre recommandée, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article « *Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave* ».

#### **ARTICLE 17 - Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties.

De convention expresse, outre les aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties, sont considérés comme des cas de force majeure, sans que cette liste soit exhaustive : les grèves totales ou partielles internes ou externes aux Parties, les intempéries, les tremblements de terre, les incendies, les tempêtes, les

inondations, les épidémies, les blocages de moyens de transport, les blocages de réseaux de télécommunication, les actes de terrorisme et les restrictions gouvernementales ou légales.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard. L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif, les présentes CGVPS seront purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article « *Résolution pour force majeure* ».

## **ARTICLE 18 - Résolution - Résiliation du contrat**

### **18.1 - Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave**

La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant la clause « *Résolution pour manquement d'une Partie à ses obligations* » figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie défaillante, la résolution fautive des présentes, quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

### **18.2 - Résolution pour force majeure**

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause « *Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations* », figurant ci-dessous, intervenir que quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Toutefois, cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

### **18.3 - Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des Parties des obligations figurant aux présentes CGVPS, celles-ci pourront être résolues au gré de la Partie lésée.

Il est expressément entendu que cette résolution pour manquement d'une partie à ses obligations aura lieu de plein droit quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée, en tout ou partie, sans effet. La mise en demeure pourra être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

### **18.4 - Résiliation d'un commun accord**

Les Parties peuvent décider ensemble la résiliation du présent devis/Contrat par voie d'avenant ou de protocole transactionnel pour un motif de perte de confiance mutuelle. Les modalités d'indemnisation sont fixées à l'amiable par les Parties dans l'avenant ou le protocole transactionnel.

## **ARTICLE 19 - Droit applicable - Langue**

Les présentes CGVPS et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## **ARTICLE 20 - Litiges**

### **SERVICE CLIENT**

En cas de litige ou de questions concernant notamment l'annulation et le remboursement des prestations de services et de vente de produits, le Client pourra contacter le service client du Prestataire/Vendeur à l'adresse électronique [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr) ou à son adresse postale.

### **MEDIATION**

Tous les litiges auxquels les opérations de fourniture de services et les ventes de produits conclues en application des présentes CGVPS pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Prestataire/Vendeur et le Client, seront tout d'abord soumis à la médiation conformément au règlement de médiation défini par l'organisme de médiation auquel le Prestataire/Vendeur déclare avoir adhérer et dont les coordonnées sont les suivantes :

**MEDIATION SOLUTION**  
**222 Chemin de la Bergerie**  
**01800 SAINT-JEAN-DE-NIOST**

En tout état de cause, et notamment en cas d'échec de la procédure de médiation, le Prestataire/Vendeur et le Client pourront soumettre leurs différends aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun selon les modalités « TRIBUNAUX COMPETENTS » ci-dessous.

### **TRIBUNAUX COMPETENTS**

En cas de litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes CGV ou à leurs conséquences et leurs suites, et à défaut d'accord amiable, le Client et le Prestataire/Vendeur pourront porter leur différend devant les juridictions compétentes.

## **ARTICLE 21 - Information précontractuelle - Acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir été informé, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion de la vente et à la réalisation d'une prestation de services, d'une manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes CGV et conformément aux dispositions de l'article L221-5 du Code de la consommation :

- sur les caractéristiques essentielles des services et des produits, compte tenu du support de communication utilisé et du service/produit concerné ; -
- sur le prix des services et des produits et l'application d'un prix personnalisé sur la base d'une prise de décision automatisée et des frais annexes ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci et sur la nature de cet avantage ;
- sur les modalités de paiement, de fourniture et d'exécution du contrat ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, sur la date ou le délai auquel le Prestataire/Vendeur s'engage à fournir les services ou les produits commandés ;
- sur l'identité du Prestataire/Vendeur, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, ainsi que sur ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- sur les garanties légales et contractuelles et leurs modalités de mise en œuvre ;
- sur la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- sur le droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières ;
- sur les moyens de paiement acceptés.

Le fait pour un Client, de commander sur le Site Internet emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGVPS et obligation au paiement des services et produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire/Vendeur.

#### **ARTICLE 22 - Modifications des Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services (CGVPS)**

Le Prestataire/Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes CGVPS à tout moment. Les modifications seront applicables aux prestations de services et ventes de produits réalisées après la date de leur mise à jour.

#### **ARTICLE 23 - Démarchage téléphonique**

Conformément aux articles L223-1 et suivants du Code de la consommation, si le Client ne souhaite pas être démarché par téléphone sur le numéro qu'il avait communiqué à M&Vous, il peut inscrire à tout moment ce numéro sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique par Internet sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) ou par courrier en écrivant à : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret – 10000 TROYES.

**ANNEXE**

**FORMULAIRE DE RETRACTATION  
ET  
NOTICE EXPLICATIVE RELATIVE A L'EXERCICE DU DROIT DE RETRACTATION**

**Client Consommateur**

## FORMULAIRE DE RETRACTATION

Client Consommateur

Le présent formulaire doit être complété, daté, signé et renvoyé uniquement si le Client Consommateur souhaite se rétracter par format papier de la commande de services et/ou de produits passée suivant les Conditions Générales de Vente et de Prestations de Services applicables et la notice explicative relative à l'exercice du droit de rétractation du Client Consommateur, jointe, sauf exclusions ou limites à l'exercice de ce droit de rétractation.

A l'attention de :

**M&Vous,**

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2000 euros,

Représentée par Madame Marine LEVILLAIN, Présidente.

163 rue de la Libération – 76700 GAINNEVILLE,

Tel : 07 62 81 57 33

Courriel : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr)

Je (nous) (\*) soussigné(e/s/es) :

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

(S'il existe d'autres Clients Consommateurs, précisez leurs noms et adresses ci-après :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_)

Notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur les Service(s) (\*) ci-dessous :

- Commandés (\*) / reçus (\*) le : \_\_\_\_\_
- Numéro de client : \_\_\_\_\_

Motif de la rétractation (facultatif) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Signature

Le : \_\_\_\_\_

(\*) Rayez la mention inutile

P.J. : Notice explicative relative à l'exercice du droit de rétractation.



## **Notice explicative relative à l'exercice du droit de rétractation**

### **Client Consommateur**

#### Droit de rétractation : champ d'application et modalités de rétractation

Conformément à la loi, le consommateur bénéficie du droit de rétractation.

Pour l'application des présentes Conditions Générale de Vente et de prestations de Services, le client non professionnel pourra également s'en prévaloir.

Le consommateur s'entend comme toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, à l'exclusion en conséquence du non-professionnel et du professionnel.

Le non-professionnel désigne toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles.

Vous avez le droit de vous rétracter du devis signé devenu Contrat, sans donner de motif ni payer de pénalités, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires, en application des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation.

Pour exercer votre droit, vous devez nous notifier de votre décision de vous rétracter en nous adressant le formulaire de rétractation ci-joint dûment complété, daté et signé ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant votre volonté de vous rétracter par lettre recommandée avec avis de réception, à l'adresse :

#### **M&Vous**

Société par actions simplifiée à associé unique  
A l'attention de Madame Marine LEVILLAIN  
163 rue de la Libération – 76700 GAINNEVILLE

ou par courrier électronique à l'adresse : [contact@m-vous.fr](mailto:contact@m-vous.fr) avant l'expiration du délai de rétractation de quatorze (14) jours.

Toute demande de rétractation illisible, incomplète ou hors délai ne sera traitée ni remboursée.  
Si la demande est recevable, un accusé de réception de votre rétractation vous sera transmis.

#### Effet de la rétractation

En cas de rétractation de votre part du devis signé devenu Contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours calendaires à compter du jour où nous sommes informés de votre demande de rétractation du présent devis devenu contrat, et ce conformément aux dispositions de l'article L221-24 du Code de la consommation.

Si vous avez demandé de commencer l'exécution des services pendant le délai de rétractation, en application de l'article L221-25 du Code de la consommation, il vous sera demandé de nous payer le prix correspondant aux services effectués, à savoir un montant proportionnel à ce qui vous été fourni jusqu'au moment où nous avons été informés de votre rétractation du devis signé devenu Contrat par rapport à l'ensemble des Services prévus.

Etant précisé que le droit de rétractation ne peut être exercé pour la fourniture des services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution avait commencé après votre accord exprès et votre renonciation expresse à votre droit de rétractation.